

BPA

Travaux forestiers

N° marché PRF: PIC Q 2018/ Lot n°72

Code ROME: A1205

Objectif de la formation

Acquérir une première qualification dans le domaine de la sylviculture

Diplôme et certifications préparés

Brevet Professionnel Agricole Travaux Forestiers
Certiphyto Opérateur

Organisation de la formation

A Oeyreluy, 2915 route des Barthes
868 heures dont 168 en entreprise
Du 5 novembre 2018 au 23 mai 2019
Rythme: 32h/semaine

Méthodes pédagogiques

Cours théoriques, études de cas, mises en situations pratiques, réalisation de chantiers, visites d'entreprise, suivi individuel

Condition d'admission

Etre âgé de plus de dix-huit ans

Pré-requis:

Avoir un projet professionnel validé dans le domaine forestier
Mathématiques: utiliser les quatre opérations
Français: être capable de lire un texte simple et d'en retranscrire les principales informations

Publics - Conditions de prise en charge

Demands d'emploi: dans le cadre du PIC
Salariés : dans le cadre d'un congé individuel de formation.

Nombre de places ouvertes

Minimum: 8 Maximum: 10

Obtention de la certification

Pour chaque UC, les connaissances acquises sont évalués par contrôle continu. Chaque UC peut être obtenue indépendamment des autres. Le diplôme est délivré lorsque les 10 UC sont obtenues.
Le candidat garde le bénéfice des UC acquises pendant une durée de 5 ans.

Inscriptions:

Demands d'emploi: s'adresser à votre conseiller Pôle Emploi ou Mission Locale ou CapEmploi
Salariés: nous renvoyer le dossier de candidature

Renseignements complémentaires:

Journées d'information collectives: 15 octobre 2018 au CFPPA, Oeyreluy
Internet: www.formagri40.fr; www.chlorofil.fr;
www.rncp.cncp.gouv.fr/grand-public/visualisationFiche?format=fr&fiche=5832

Contenu de la formation

Modules	Intitulé
UCG1	Mobiliser les outils nécessaires au traitement de l'information et à la communication dans la vie professionnelle et sociale.
UCG2	Mobiliser des connaissances relatives aux domaines civique, social et économique.
UCG3	Mobiliser des connaissances pour mettre en œuvre des pratiques professionnelles respectueuses de l'environnement et de la santé humaine dans une perspective de développement durable.
UC01	Mobiliser en vue de sa pratique professionnelle des connaissances scientifiques et techniques relatives à la forêt.
UC02	Mobiliser des connaissances scientifiques et techniques relatives à l'utilisation des matériels et équipements d'exploitation forestière
UCS1 TS	Réaliser les travaux de régénération forestière.
UCS2 TS	Réaliser les travaux d'entretien d'un jeune peuplement.
UCS3 TS	Utiliser des petits équipements pour les travaux de sylviculture.
UCARE 1	Réaliser un chantier de mise en défens de la dune littorale.
UCARE 2	Effectuer la levée du liège dans le respect de l'arbre et des règles de sécurité.